

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 711

Artikel: Femmes : Kopp après Coop
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

démission des radicaux Rodolphe Rubattel et Kobelt. Le grand retour de la gauche n'a pas lieu finalement, tandis que les radicaux doivent céder leur majorité absolue fraîchement reconquise: sont élus deux démocrates-chrétiens et un radical (Chaudet). Au total, dès lors, une parité radicale et démocrate-chrétienne au Conseil fédéral, l'arbitre éventuel étant le démocrate du centre Feldmann (les radicaux tessinois sont furieux de l'élection du PDC Lepori).

Une déclaration du groupe socialiste témoigne, dans sa conclusion, de la nostalgie «participative» de l'opposition: «Nous continuerons notre lutte pour obtenir une double représentation au Conseil fédéral comprenant sept membres.»

Aux élections succédant au renouvellement des Chambres en 1955 le groupe socialiste déclare: «On nous exclut, nous répondons en votant blanc». Et le groupe des Indépendants, coutumier de telles actions, présente deux socialistes contre MM. Etter et Petitpierre. Sans effet.

En 1959, le Parti socialiste fait sa rentrée au Conseil fédéral avec deux élus. Mais, consciemment ou inconsciemment, la majorité bourgeoise se souvient du passage de Max Weber au Conseil fédéral. C'est que le choc avait été rude, au point que l'hebdomadaire «Curieux» avait pu noter, dans son édition du 9 décembre 1953 au sujet de la démission du responsable socialiste des Finances fédérales: «C'est dangereux, un homme comme ça. Il valait mieux qu'il s'en aille. Sinon c'est le gouvernement tout entier qui se serait converti au socialisme. Hé non, ce n'est pas une simple boutade. Il y a des indices!...»

La longue marche vers l'adoption de la formule magique a été relatée dans une thèse de doctorat, peu connue bien sûr comme la plupart des exercices du genre, mais qui est aujourd'hui un précieux instrument de référence¹.

¹ Arthur Fritz Reber: «Der Weg zur Zauberformel. Schweizer Bundesratswahlen 1919-1959.» Peter Lang-Verlag, Berne 1979.

Dans le ménage interne du Parti socialiste, la «cure de jouvence» se limita à quelques événements de moyen retentissement. L'adoption d'un manifeste pour le socialisme démocratique à Lucerne en février 1957 (n'oubliez pas les insurrections de Poznan et de Budapest en 1956) et la révision du programme à Winterthour (juin 59) manifestent une certaine rupture avec le passé, mais l'orientation générale reste aussi pragmatique qu'auparavant.

En fait, il serait difficile d'affirmer que le PSS a été réellement un parti d'opposition pendant l'intermède des années cinquante.

FEMMES

Kopp après Coop

Parmi les enjeux des fameuses élections du 7 décembre: la gloire de «placer» éventuellement la première femme au Conseil fédéral. Cet «exploit» ayant été refusé aux socialistes, les bourgeois se cherchent, sans hâte fiévreuse mais par un froid calcul, une candidate vendable — dans leurs propres rangs tout d'abord. Ils ne trouveront rien du côté du Conseil des Etats (Josi Meier sera trop âgée au départ d'Alphons Egli, et Monique Bauer restera à tous égards impossible). Pas grand-chose non plus au Conseil national, sauf bien sûr Elisabeth Kopp, radicale zurichoise de la tendance pas (encore) trop dure.

M^{me} Kopp, que plus personne n'envisage seulement comme l'épouse du Concepteur global des médias ou comme la fille d'un ancien directeur général de la Banque Nationale Suisse, a certes un profil un peu écolo sur les bords (elle persiste à penser que la priorité n'est pas à l'économie, et que celle-ci a intérêt à faire bon ménage avec l'écologie). Mais au reste, l'image est bonne: née en 1936, licence de droit en 1960, depuis 1974 présidente de la commune de Zumikon (33 000 habitants, sur la côte

dorée zurichoise), membre du comité de l'Association des communes suisses, administratrice d'une petite holding domiciliée à Zoug. Au Conseil national depuis 1979, avec une très belle réélection récente en tête de la liste radicale de Zurich-campagne, devant le patron des patrons (H. Allenspach) et le président du parti cantonal (H. G. Lüchinger). Mis à part les jaloux faits au passage, M^{me} Kopp offre déjà un portrait presque conforme, à deux législatures de l'échéance. Quand Rudolf Friedrich aura tiré ses neuf ans au Conseil fédéral, elle aura 55 ans. L'âge de Lilian Uchtenhagen pour tout dire.

Pour les amateurs de séries statistiques et de probabilités: douze ans se sont écoulés entre la première votation fédérale (1959) et sur le sujet et l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux femmes suisses (1971). Il aura fallu douze ans depuis lors pour qu'une femme soit officiellement candidate au Conseil fédéral. En 1991, la Confédération aura 700 ans, et M^{me} Kopp 55 ans (cf. plus haut).

EN BREF

Les coopératives agricoles sont souvent encore de vraies coopératives avec une responsabilité solidaire de tous les coopérateurs. Les conséquences peuvent être dramatiques quand les affaires vont mal. En raison des malversations du gérant d'une coopérative agricole lucernoise et malgré l'aide de créanciers, des banques et de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse centrale, chacun des 125 membres a dû déboursier 8000 francs pour éviter la ruine de l'entreprise. On se souvient peut-être de précédents, il y a une cinquantaine d'années, dans les Alpes vaudoises.

* * *

Dans son premier numéro de décembre, le «Messenger» de l'Eglise réformée du canton de Zurich (Kirchenbote) fait le point sur la question de la création d'un évêché zurichois. Même ton qu'au Consistoire genevois (DP 710): les oppositions à l'établissement d'un siège épiscopal dans la ville de Zwingli paraissent renvoyer une entrée en matière éventuelle au XXI^e siècle.